

Penser les projets à partir des espaces publics et communs

Neuf et réhabilitation

le 29 septembre 2022
à Paris

Intervenants :



Carmen Santana
Archikubik



Julien Kostrzewa
A et cetera



Rabia Enckell
Courtoisie Urbaine



David Lucot
A et cetera

Et :

Michaël Silly
Ville Hybride



Présentation de la formation

Les opérateurs de la fabrique urbaine s'accordent sur la nécessité de penser les projets urbains à partir des usages et des espaces publics. Pourtant, dans les faits, la programmation est souvent trop normative. Elle se définit par les bâtiments, «par les pleins». Et les vides ne constituent que des espaces résiduels, à faible valeur d'usage, entre les bâtiments. De surcroît, les acteurs de la ville sont peu outillés pour penser l'intégration du vivant (humain, animal, végétal) dans les projets.

À l'échelle du bâtiment, de l'îlot, les espaces privés extérieurs, ainsi que les espaces communs, peuvent également pâtir d'une programmation stéréotypée et, eux aussi, peu participer à la préservation du vivant.

La segmentation entre espaces publics et privés a certes un intérêt dans une pure logique d'exploitation, du «qui fait quoi». Mais, dans les faits, elle peut s'avérer inadaptée par rapport aux besoins des habitants, aux impératifs environnementaux et atrophier les bilans financiers des opérations. Or, il est possible d'introduire davantage de valeur d'usage dans ces zones de rencontre, de frottement, entre espace public, espaces privés extérieurs, et espaces communs. La qualité environnementale des espaces publics, les modes de déplacements qu'ils induisent, leurs possibilités d'usages formels et informels influencent très fortement la qualité de vie des habitants. Ils sont déterminants pour la valeur d'usage du bâti, leur participation à la préservation, voire au développement du vivant, et à la valeur financière des opérations.

Projets concernés :

Projets mixtes et Grands Projets, écoquartier, PRU, réhabilitation de l'existant, copropriétés dégradées.

Objectifs de la formation

Définir clairement le rôle des espaces publics, des espaces communs, des espaces privés extérieurs et des RDC actifs, au regard des enjeux des opérations ;

Prendre la mesure de tous les potentiels de transformation pour favoriser l'intensité d'usages au service du bien-être des habitants, du développement du vivant, du bilan financier des opérations.

Repartir avec une boîte à outils opérationnelle pour :

- estomper les effets de frontière entre les différentes typologies d'espaces (public, privé, commun),
- intensifier les usages de différentes natures de ces espaces et leur complémentarité (mobilité, nature urbaine, production, loisirs, commerces...)

Anticiper les questions de qualité, de financement, d'approche partagée de ces espaces avec les autres opérateurs intervenants dans le périmètre ;

Accroître le bilan financier global des opérations, anticiper la question de la maintenance de ces espaces, du « qui fait quoi », dès leur phase de conception (tant pour les projets neufs que pour les projets de requalification), et maîtriser les approches d'implication des habitants pour en faire des « co-gestionnaires », examiner en quoi ces méthodes n'engendrent pas de surcoût d'investissement (tout en réduisant le risque d'espaces inadaptés).

Les formateurs :



Rabia Enckell

Rabia fonde en 2012 Courtoisie Urbaine, avec l'ambition de faire évoluer les modes de faire dans la fabrique de la ville, en intégrant les futurs habitants, non experts, et parfois les communautés productives, au cœur du dispositif de production de nos espaces à vivre. Rabia est par ailleurs présidente de l'association Déchets d'Arts, chargée de cours à Paris Nanterre et intervenante régulière à l'École d'Ingénieur de la Ville de Paris.



Julien Kostrzewa

Co-fondateur et directeur, depuis 2009, d'A et cetera, agence spécialisée dans la programmation d'espaces publics et l'urbanisme transitoire. Julien enseigne à l'Université de Technologie de Compiègne sur les nouveaux outils pour le projet urbain et l'espace public. Il a travaillé sur de nombreux projets d'espaces publics, allant du grand site Tour Eiffel à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Il a également suivi une Masterclass auprès de Jan Gehl, expert international de l'espace public.



Carmen Santana

Carmen Santana, Chevalier des Arts et des Lettres, est co-fondatrice d'Archikubik, agence en architecture et urbanisme. L'agence approche l'espace public en tant que bien commun et le paysage comme infrastructure pour asseoir les projets urbains. Elle a notamment mené les projets de l'agro cité à Ivry-sur-Seine, le parking réversible de la gare Saint Roch à Montpellier, la ZAC Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine.



David Lucot

David est architecte et diplômé en approche écologique du paysage. Il travaille sur les thématiques de biodiversité et nature en ville. David est en charge de développer les outils d'A et cetera, et d'approfondir les démarches permettant de partir des usages. Il réalise sa thèse CIFRE au sein d'A et cetera, sur la fabrique de la ville à l'épreuve des rythmes du vivant, avec AgroParisTech et l'ENSA de Toulouse. Ce sujet est lauréat de la bourse Palladio.

Et :



Michaël Silly

Michaël Silly est sociologue de formation et Gérant Associé de Ville hybride, agence en innovation urbaine. Les différents métiers de l'agence sont tournés vers l'acculturation des opérateurs publics et privés aux nouvelles modalités de la fabrique urbaine et vers la formation des habitants à la complexité des opérations pour les asseoir à la table des projets. Ville hybride a notamment travaillé sur l'Assistance à Maîtrise d'Usage de la Place de la Bastille à Paris et de l'Agro Cité à Ivry-sur-Seine.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à compléter et à retourner par email à michael.silly@villehybride.fr ou par courrier : Ville Hybride, 54 rue René Alazard, 93170 Bagnole / contact : Michaël Silly : 06 73 89 33 01)

DATE et LIEU : 29 septembre 2022 chez 14 pyramides Notaires, 29 Av. Mac-Mahon, 75017 Paris.

ACCÈS : Métro + RER A => Charles de Gaulle Etoile (lignes 1, 2, 6) et Ternes (ligne 2)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 30 personnes maximum

HORAIRE / DÉROULÉ :

- 12h30 - 14h : buffet debout et présentations
- 14h - 17h30 : formation

ENTREPRISE OU ORGANISME :

ADRESSE COMPLÈTE :

ACTEUR PUBLIC (collectivité, aménageur, bailleur social...) : 495 €HT (soit 594 €TTC)

ACTEUR PRIVÉ (SA, SAS, SARL, SEM...) : 695 €HT (soit 834 €TTC)

PERSONNE(S) DÉLÉGUÉE(S) PAR L'ORGANISME (si deux personnes : réduction de -20% / total ; si trois personnes : -30% / total) :

Prénom.....Nom

Fonction

Téléphone.....Mail

Prénom.....Nom

Fonction

Téléphone.....Mail

Prénom.....Nom

Fonction

Téléphone.....Mail

MODE DE RÈGLEMENT :

- Règlement joint par chèque, à l'ordre de VHYB LA VILLE HYBRIDE
- Règlement à réception de la facture (merci de préciser l'adresse de facturation à mentionner sur la facture si différente)
- Règlement par virement